



DOSSIER DE PRESSE

Remise

du brevet sportif national 2023

Vendredi, 8 mars 2024 de 18h30 - 20h30

au Forum Geesseknäppchen (40, bd Pierre Dupong)

à Luxembourg - Hollerich

1. Le brevet sportif national

Le brevet sportif national permet à chacun de tester son niveau de condition physique à travers une série d'épreuves sportives pour lesquelles des performances minimales ont été fixées qui sont spécialement adaptées au sexe et à l'âge du participant.

Groupe cible

10 – 99 (âge minimum 10 ans)

Épreuves sportives

Les épreuves sportives couvrent 4 domaines :

- l'endurance;
- l'athlétisme;
- la natation;
- le cyclisme.

Base réglementaire

Le brevet sportif national se fonde sur le « règlement grand-ducal du 3 février 2002 portant détermination et organisation des brevets sportifs nationaux ».

Critères d'obtention du brevet

Les brevets sont décernés à la suite de la réussite à un ensemble d'épreuves sportives qui doivent être accomplies au cours d'une même année civile.

Les épreuves varient selon l'âge du participant. Pour chaque épreuve, des performances minima ont été fixées par règlement grand-ducal.

Dans chaque discipline, le candidat doit réussir au moins une épreuve choisie librement. En fonction de son résultat, et sur base d'un tableau de pointage, il obtient un nombre de points déterminé.

Les brevets comprennent trois niveaux:

- l'insigne en bronze ;
- l'insigne en argent ;
- l'insigne en or.

L'insigne obtenu est fonction du nombre de points totalisés dans les différentes épreuves.

Par dérogation au règlement général, les candidats âgés de 40 à 59 ans se voient décerner l'insigne en bronze ou en argent du moment qu'ils ont réussi trois épreuves et totalisent le nombre de points nécessaires à l'obtention de l'insigne correspondant. Les candidats âgés de 60 ans et plus doivent réussir au moins deux des quatre épreuves.

2. Statistiques 2015 – 2023

Réussites

	Or	Argent	Bronze	Total
2015	235	196	69	500
2016	242	223	79	544
2017	214	177	40	431
2018	275	214	60	549
2019	252	235	57	544
2020	Annulation due au COVID-19			
2021	128	84	25	237
2022	205	171	34	410
2023	263	171	42	476

Détails pour l'édition 2023

- **764 personnes ont participé** au Brevet sportif national.
- **476 ont réussi** le Brevet sportif national.
- **66 classes scolaires** ont participé provenant de **64 écoles** et **2 lycées**.



BREVET SPORTIF NATIONAL

PROGRAMME

18h30 - 19h00	Accueil des lauréats et remise des brevets
19h05	Mots de bienvenue
19h10	Démonstration de Pole Dance
19h20	Allocution du ministre des Sports
19h35	Démonstration de Breakdance
19h45 - 20h15	Remise des médailles par Georges Mischo , <i>ministre des Sports</i> et photos de groupe
20h15	Vin d'honneur